



PV de réunion du Conseil Pédagogique de l'Université du 06/01/2013

Présidée par M. le Recteur de l'université, après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, la réunion a commencé par rappeler les points inscrits à l'ordre du jour. La parole fut donnée juste après à M. le Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.

Ce dernier a révélé que 13 semaines arriveraient à la date du 30 janvier 2013 à boucler le semestre 1. Tout retard enregistré incombe aux étudiants qui se sont distingués par des absences injustifiées. La parole fut donnée successivement à chaque doyen pour faire valoir l'état d'avancement de chaque département. Ce tour d'horizon a permis de dégager des orientations. Certains modules, à l'image de Français et d'informatique, au niveau de la faculté SSSH, n'ont pas encore commencé. Les départements de français (faculté LL) et d'informatique (faculté STSM) ont été interpellés dans ce sens et que des mesures ont été prises de telle sorte à dégager des enseignants tout en multipliant des séances supplémentaires dans la perspective de rattraper le retard ponctué jusqu'ici.

Le Vice Recteur Chargé de la Pédagogie a repris la parole de nouveau, en situant les actions à entreprendre :

- Envoi des PV des comités pédagogiques de chaque département pour en faire une synthèse et établir par la même un état des lieux ;
- Absences des étudiants en Master doivent être sanctionnées par l'exclusion ;
- Remise des offres de Master (2013/2014) dont des réserves ont été formulées lors de l'étude technique, et ce avant le 20/01/2013 ;
- Dossiers de Magister (classique en cours) et de Doctorat (LMD), en guise de nouvelles habilitations ou de reconduction (14 offres) doivent parvenir au rectorat au plus tard le 13/02/2013 ;
- Unification des états des heures de vacation (se conformer au canevas envoyé aux facultés) ;
- Les PV de délibération du semestre 1 doivent être remis au plus tard le 28/02/2013.

Arrêtés N° 451, 452 et 453 du 9 décembre 2012 :

Après lecture, il a été révélé qu'il serait souhaitable de mentionner sur l'annexe descriptive, en bas de page le nom et prénoms de l'étudiant et son numéro d'immatriculation sur chaque page du document en question. Cette mesure permettrait de parer à toute éventualité. Comme il a été suggéré d'adapter le texte à la spécification de la spécialité.

M. le Recteur a tenu à apporter à la connaissance de l'assistance qu'une réflexion est engagée actuellement en matière de restructuration de l'université. Outre de l'IEST, la création de nouvelles facultés est en perspective. C'est dans cette optique qu'une cellule est mise en place afin de présenter des propositions répondant aux attentes escomptées.

Par ailleurs en abordant les divers, le point relatif aux honoraires de soutenances de Magister, doivent être traités et débloqués dans les plus brefs délais. Alors que désormais les jurys de

soutenance dont la composante doit être exclusivement constituée des enseignants de notre établissement. Cette décision est motivée par le désengagement à la dernière des examinateurs venus de l'extérieur.

En exploitant à bon escient les moyens mis à la disposition de la pédagogie, M. le recteur a fait connaître aux présents que des DATA SHOW au nombre de 40 sont disponibles et que l'opération d'installation serait éminemment lancée dans les différents amphithéâtres et salles.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion fut levée le même jour de la même date à 12 Heures 30 mn Heures.

Le Vice-Recteur Chargé de la Pédagogie
Pr. Abdelhakim SENOSSI



تأليف مدير الجامعة
الاستاذ المساعد الدكتور عبد الحكيم السنوسي
إمضاء: عبد الحكيم السنوسي